

# *Assemblée Générale Ordinaire*

**Du 8 juin 2018**

**Procès-verbal**

**afnic**

Le 8 juin 2018 à 10h00, les adhérents de l'Afnic se sont réunis en assemblée générale ordinaire dans les locaux de « L'Espace Vinci », 25 rue des Jeuneurs 75002 Paris.

La convocation à la séance, comportant l'ordre du jour, avait été adressée le 15 mai 2018 par voie électronique à tous les adhérents.

La date et le lieu de l'assemblée, l'ordre du jour ainsi que les documents de travail étaient consultables dans l'espace réservé aux adhérents sur le site web de l'Afnic.

## Ordre du jour

- ✓ Ouverture par le Président
- ✓ Désignation d'un secrétaire de séance et d'un scrutateur
- ✓ Rapport d'activité 2017
- ✓ Présentation des comptes annuels
- ✓ Rapports du commissaire aux comptes
- ✓ Approbation des comptes de l'exercice 2017 et affectation du résultat
- ✓ Election d'un administrateur représentant des Utilisateurs et d'un administrateur représentant des Bureaux d'enregistrement
- ✓ Divers

## Présents

En entrant en séance, chaque adhérent a signé une feuille de présence, consultable au service vie associative de l'Afnic.

40 membres étaient présents ou représentés dont 37 habilités à prendre part aux votes :

### **1 membre fondateur, représenté par 2 administrateurs de l'Afnic :**

1. INRIA, représenté par M. Emmanuel SARTORIUS
2. INRIA, représenté par M. Luc SACCAVINI

### **8 membres bureaux d'enregistrement (BE) :**

1. CLARANET, représenté par Mme Sophie PACAVE
2. DATAXY, représenté par M. Bernard DULAC
3. DOMAINOO, représenté par Mme Emilie DESSENS ayant donné pouvoir à M. Eric LANTONNET
4. DOMRAIDER, représenté par M. Tristan COLOMBET
5. EPISTROPHE, représenté par M. Philippe BATREAU
6. NAMEBAY, représenté par M. Eric LANTONNET
7. ORANGE, représenté par M. Matthieu DEVAUX, ayant donné mandat à Mme Sophie JEAN-GILLES
8. SAFEBRANDS, représenté par M. Frédéric GUILLEMAUT

**6 membres utilisateurs, personnes morales :**

1. ASSOCIATION E-SENIORS, représentée par Mme Anne-Marie BACHOLLET
2. BIBLIOTHEQUE NATIONALE DE France, représentée par M. Pascal TANESIE
3. CCI REGION PARIS IDF, représentée par Mme Sandrine ROL
4. CIGREF, représenté par M. Henri d'AGRAIN
5. FEDERATION FRANCAISE DU BATIMENT, représentée par M. Clément VUILLEMIN
6. ISOC France, représenté par M. Nicolas CHAGNY

**6 membres utilisateurs, personnes physiques :**

1. M. Sébastien BACHOLLET
2. M. Sourakatou Ramanou BIAOU
3. M. Nicolas CHAGNY
4. M. Benjamin LOUIS
5. Mme Elisabeth PORTENEUVE
6. M. David-Irving TAYER, ayant donné mandat à M. Benjamin LOUIS

**2 membres d'honneur (non votants) :**

1. Mme Annie RENARD
2. M. Jean-Yves BABONNEAU

**16 membres correspondants du Collège international :**

1. ARCEP Burkina Faso, représenté par M. Serge Roland SANOU
2. ARPCE, représenté par M. Jean Philémon KISSANGOU (non votant)
3. ARTCI, représenté par M. Landry KOUADIO
4. ARTEC Madagascar, représenté par M. Jean RAKOTOMALALA
5. CAMTEL, représenté par M. Oumarou MOUNPOUBEYI
6. CNI, représenté par M. Félix NDAYIRUKIYE
7. CENTRE RESAUTIC, représenté par M. Nicolas Raft RAZAFINDRAKOTO
8. COMMUNICATION AND INFORMATION INSTITUTE, représenté par M. Vojo SPAHIU
9. IT-NUM, représenté par M. Wilfried QUENUM
10. INPHB, représenté par M. Souleymane OUMTANAGA
11. NIC MADAGASCAR, représenté par M. Lala ANDRIAMAMPIANINA
12. NIC MAURITANIE, représenté par M. Ahmed-Salem CHEIKH
13. NIC SENEGAL, représenté par M. Boubakar BARRY
14. SAN, représenté par M. Agim CAMI
15. SECNET, représenté par M. Janvier NNGOULAYE
16. WEBNETAFRICA, représenté par Mme Ntumba Rita TSHIMANGA

**Assistaient également à l'assemblée générale :**

- ✓ M. Olivier SOUILLARD, Commissaire aux comptes, AUDIT France
- ✓ M. Georges FISCHER, en tant que Président du Comité de validation des candidatures

**AFNIC :**

- ✓ M. Pierre BONIS, directeur général
- ✓ Mme Sophie CANAC, responsable des services aux membres
- ✓ Mme Clémence DAVOUST, responsable communication événementielle
- ✓ Mme Maëlle DONG, chargée de communication
- ✓ Mme Pascale GATTI, directrice achats et finances
- ✓ M. Hervé MARTIN, directeur ressources humaines, QVT et Juridique
- ✓ Mme Isabel TOUTAUD, déléguée à la Fondation Afnic pour la solidarité numérique
- ✓ M. Pascal VELLA, responsable communauté numérique

## Compte-rendu

### Préambule

Bien que l'assemblée générale soit consacrée à examiner ce qui s'est passé à l'Afnic en 2017, Emmanuel Sartorius donne la parole à Pierre Bonis qui rend hommage à Stéphane Van Gelder, décédé en 2018 et qui avait été administrateur de l'Afnic de 2004 à 2010.

### 1. Ouverture par le président

L'assemblée générale ordinaire étant régulièrement constituée, le Président M. Emmanuel Sartorius ouvre la séance. Il souhaite la bienvenue aux participants et annonce l'ordre du jour.

### 2. Désignation d'un secrétaire de séance et d'un scrutateur

Mme Sophie Canac, responsable des services aux membres et M. Sébastien Bachollet, membre du collège utilisateur, sont respectivement désignés secrétaire de séance et scrutateur.

### 3. Rapport d'activité 2017

Pierre Bonis souhaite la bienvenue aux participants et les remercie pour leur présence.

Il commence par rappeler les [enjeux de 2017](#) tels qu'ils avaient été identifiés il y a un an :

- ✓ Compléter notre dispositif et faire de l'Afnic un acteur de référence du conseil et de l'accompagnement de la présence en ligne notamment avec le nouveau dispositif *réussir avec le web*.
- ✓ Relancer la dynamique des créations en *.fr* afin de renforcer la croissance de l'extension nationale.
- ✓ Intégrer un nouveau TLD, avec la volonté de développer le portefeuille des gTLDs opérés par l'Afnic sans attendre le prochain round Ican.

Les priorités de l'année 2017 ont été les suivantes :

- ✓ [Libérer du temps et des ressources](#) à travers la poursuite de la maîtrise des coûts et l'amplification des travaux sur l'amélioration continue en visant l'efficacité interne.
- ✓ [Entretenir la dynamique de l'activité](#) en consolidant les efforts de promotion du *.fr* pour relancer les créations (plus de 1000 créations en plus de notre moyenne par mois pour le *.fr*) et en renforçant la présence commerciale autour des gTLDs pour étendre notre portefeuille clients.
- ✓ [Préparer la croissance de demain](#) à travers 3 axes :
  - Établir et valider le plan de développement *.fr* 2017-2022 : ces travaux sont en cours de finalisation.
  - Construire un SRS compétitif, lancer des travaux de renouvellement et de modernisation de notre système d'information.
  - Innover dans le secteur de l'Internet des Objets, c'est la priorité de nos travaux de R&D depuis 2 ans.

En termes de [Maîtrise des coûts](#), on note en 2017 une baisse des charges pour les gTLDs et une relative stabilité des charges concernant le *.fr*.

Concernant la poursuite des travaux de [modernisation du Système d'Information](#), cela se fait à travers un projet majeur sur plusieurs années visant à une modification en profondeur de notre système d'enregistrement.

Enfin le [renouvellement de la certification ISO 27001](#) pour le système d'information du *.fr* en 2017, en parallèle des démarches d'amélioration continue et de réduction progressive des risques qui font partie du quotidien des équipes et permettent d'avoir un *.fr* toujours plus stable et plus sécurisé.

La [croissance du .fr](#) est de 5,2 % en 2017, Le taux de renouvellement se situe à 83 % ce qui est un très bon taux pour le *.fr* qui en général se situait plus autour de 81%. Ceci fait que le *.fr* a connu la plus forte croissance parmi les ccTLDs en Europe.

2017 est donc une année où l'Afnic a renoué avec une dynamique des enregistrements qu'elle n'avait pas connue depuis 4 ans.

Le dispositif *réussir avec le web*, a été pensé et discuté avec les membres durant les comités de concertation pendant plusieurs mois. Il a été lancé en septembre 2017. Ce dispositif fonctionne à travers des partenariats. C'est un outil d'autodiagnostic qui est proposé à nos partenaires bureaux d'enregistrement en premier lieu puis des chambres de commerce et d'industrie, les chambres de métiers et de l'artisanat, des associations professionnelles et des dispositifs gouvernementaux. Cet outil est destiné à évaluer la maturité numérique et est spécialement conçu pour les très petites entreprises, les artisans et les commerçants.

Par exemple *les Digiteurs*, initiative des CCI pour évaluer et accompagner les entreprises dans leur transformation numérique, ont adopté notre outil [réussir avec le web](#) dans le cadre de leur mission.

L'Afnic a poursuivi ses actions de sensibilisation des TPE et PME à travers des ateliers comme les *foliweb*, mais aussi à travers sa présence sur des salons comme le salon des entrepreneurs. L'Afnic a réussi à sensibiliser plus de 12000 TPE en 2017, elle a ainsi atteint l'objectif qu'elle s'était fixé de sensibiliser à la présence en ligne et à l'utilité du nom de domaine plus de 1000 TPE/PME par mois. Les *foliweb* organisent 2 à 3 fois par mois des ateliers à Paris et en province.

2017 a été une bonne année pour le *.fr* et par conséquent pour la Fondation Afnic pour la solidarité numérique et les projets qu'elle sera amenée à sélectionner à l'avenir.

L'[activité des gTLDs](#) a connu une baisse de revenus de 6%, due essentiellement à une année peu dynamique de l'extension *.paris*. La dynamique du *.paris* devrait reprendre en 2018. Le *.ovh* est la première extension en terme de volume et elle est assez volatile car peu chère. Une des extensions qui a connu une très forte croissance est le *.bzh* dont la croissance en 2017 a été supérieure à 10%. Le réservoir de croissance des géoTLDs est encore important même si ça ne progresse pas aussi vite qu'on le voudrait. Leur taux de renouvellement montre la stabilité de ces extensions par rapport aux autres nouvelles extensions.

L'Afnic a développé son portefeuille de gTLDs fin 2017 en récupérant la gestion du *.museum*. Si l'Afnic avait déjà accompagné des clients vers l'ouverture d'une nouvelle extension, c'est la première fois que l'Afnic récupère la gestion d'une extension en provenance d'un autre opérateur technique. Ceci démontre, au-delà d'avoir su convaincre le client, la capacité de l'Afnic à proposer une solution d'opérateur technique de registre qui soit compétitive par rapport à nos concurrents.

L'organisation interne de l'Afnic a également dû évoluer en 2017 à la suite du changement de directeur général. Le comité de Direction est renforcé par la création de deux nouvelles directions :

- ✓ [La direction des Partenariats et de l'Innovation](#) qui démontre la volonté d'identifier et d'incarner la démarche d'innovation de l'Afnic au-delà même de la R&D et d'affirmer le caractère fondamentalement partenarial des démarches d'innovations. Cette direction intègre aussi le développement de l'offre de conseil de l'Afnic. Cette activité se développe doucement, vers les registres gTLDs, mais aussi plus récemment vers les registres ccTLDs notamment sur le continent africain. (Pour information depuis avril 2018 Benoit Ampeau a été nommé directeur des partenariats et de l'innovation).
- ✓ Les transformations des activités de l'Afnic mais aussi les projets majeurs comme l'évolution de notre système d'information, impliquent d'avoir au sein de l'Afnic une gestion plus fine des compétences, des évolutions de carrière au sein de l'Afnic, d'assurer l'attractivité de l'Afnic en tant qu'employeur sur un marché très concurrentiel. [La direction RH, Qualité de Vie au Travail et Juridique](#) est créée pour donner une dimension plus stratégique à cette activité. (Pour information, Hervé Martin a été embauché en mai 2018 comme directeur des ressources humaines, QVT et juridique).

Le projet de modernisation de notre système d'information, nommé [projet AVENIR](#), a démarré en 2017.

Notre système d'information, qui est performant fonctionne bien et reste attractif, a 20 ans. La question s'est posée de savoir s'il était préférable de faire évoluer pas à pas en réduisant la dette technique ou de repartir d'une page blanche pour refaire quelque chose avec la compétence métier de l'Afnic et sortir un nouveau système d'information plus agile. La décision a été prise de développer un nouveau système d'exploitation sur lequel les activités seront, à un moment, basculées.

Ce projet répond à 3 objectifs principaux :

- Réduction des coûts du Système de Registre et de son exploitation opérationnelle.
- Réponse aux évolutions du marché en améliorant la flexibilité de la feuille de route et en réduisant les délais de livraison.
- Renforcement de la résilience du système et de ses capacités de croissance, tant dans son architecture que dans l'adaptation aux exigences et attentes de notre écosystème (Sécurité, I&L, NIS ...). Avec la prise en compte de la sécurité, de la protection de la vie privée dès la conception.

En 2017, l'Afnic a travaillé sur plusieurs hypothèses et possibilités pour ce projet. Des discussions ont eu lieu avec des homologues, ce qui nous a permis d'apprendre beaucoup de ceux qui s'étaient déjà lancés dans une refonte de leur système d'information. Un travail avec des partenaires a aussi été envisagé. La décision a finalement été prise fin 2017 de s'engager sur des développements internes, qui s'appuieront autant que de besoin et en complément des travaux des équipes de l'Afnic sur des prestataires externes, comme par exemple pour les interfaces web.

La [Fondation Afnic pour la solidarité numérique](#) qui est hébergée par la Fondation de France est gérée de manière indépendante de l'Afnic. Le deuxième appel à projet a eu lieu en 2017 et le troisième est en cours. Ce sont en 2 ans 650 dossiers reçus et 70 projets sélectionnés qui ont pu être financés pour un montant total de 1 745 000 euros.

Les grands thèmes retenus pour sélectionner les dossiers étaient :

- ✓ Le numérique pour renforcer la cohésion sociale
- ✓ Le numérique pour accompagner les évolutions de notre société
- ✓ L'accès au numérique pour favoriser l'insertion sociale ou professionnelle des publics isolés
- ✓ Le numérique, un moyen d'améliorer l'efficacité des actions

Certains projets peuvent être financés sur plusieurs années.

L'Afnic reverse à la Fondation 90% du bénéfice généré par son activité d'office d'enregistrement, ce qui devrait faire une dotation de 1 594 895 euros pour l'exercice 2017, une fois que l'assemblée générale aura approuvé les comptes.

Emmanuel Sartorius donne la parole à Pascale Gatti pour la présentation des comptes 2017.

## 4. Présentation des comptes annuels

Pascale Gatti présente les chiffres 2017. Les comptes annuels et la liasse fiscale de l'Afnic ont été transmis aux membres en amont de l'assemblée générale.

Les produits d'exploitation sont en croissance et le chiffre d'affaires se stabilise autour de 16 millions d'euros à fin 2017. L'année 2017 a été marquée par une forte croissance du .fr et une atonie de croissance sur la partie gTLD et conseil.

Concernant les charges d'exploitation, la poursuite de la maîtrise des coûts permet de stabiliser voire diminuer ces charges. Il est à souligner en 2017 un fort turn-over et des difficultés de recrutement qui ont entraîné une baisse de la masse salariale, ainsi qu'un effet fiscal sur l'arrêt des amortissements exceptionnels.

L'Afnic réalise un bénéfice en clôturant avec un résultat net comptable de 532 842 euros soit 3,2% des Produits d'exploitation.

Le .fr connaît une croissance de 1,9% du chiffre d'affaires alors que celui des Ultra-Marins décroît de 6,6%. Concernant les gTLDs, même si on note une décroissance de 6,5% du chiffre d'affaire, une forte

maitrise des couts permet d'obtenir un résultat d'exploitation qui se rapproche de l'équilibre. Le segment des gTLDs représente 6,5% du chiffre d'affaire de l'Afnic.

Les investissements DSI réalisés en 2017 concernent majoritairement les infrastructures afin de renforcer la sécurité et la stabilité du domaine internet et dans une moindre mesure le renouvellement du matériel informatique. Les investissements restent stables et les charges opérationnelles associées augmentent elles de 2,6% en 2017.

Les effectifs restent stables mais cela ne reflète pas la réalité de l'activité de recrutement. En 2017 l'Afnic a connu un turn-over historique 11,5%. 9 collaborateurs sont sortis en 2017, les postes ont été pourvus par de la promotion interne et par l'embauche de collaborateurs malgré des difficultés de recrutement.

L'Afnic poursuit la reconstruction de ses fonds associatifs qui s'élèveront, après affectation du résultat par l'assemblée générale, à 7,5 millions d'euros ce qui permet de couvrir 12 mois de frais de personnel et d'hébergement (data center et locaux).

Les résultats bénéficiaires des dernières années illustrent la persistance du dynamisme du .fr et l'implication de tous ses partenaires (BE, titulaires, communauté Internet) dans la croissance de l'extension et la confiance de l'État pour la gestion du .fr marquée par le renouvellement du mandat de 5 ans. Ces résultats sont obtenus tout en maintenant un haut niveau de satisfaction de nos clients, comme l'atteste notre dernière enquête de satisfaction.

L'Afnic se donne les moyens de servir ses objectifs 2018 de relance du dynamisme des extensions hors .fr, rénovation de son système d'information et constante amélioration de son offre de service multi registres.

## 5. Rapport du commissaire aux comptes

Cf. le rapport général du commissaire aux comptes sur les comptes annuels clos au 31/12/2017 publié sur le site Internet de l'Afnic :

<https://www.afnic.fr/fr/mon-afnic/mes-documents/vie-associative/assemblee-generale/documents-preparatoires-4.html>

Le commissaire aux comptes, Monsieur Olivier Souillard, certifie que les comptes annuels 2017 :

✓ Bilan totalisant	23 047 996 euros
✓ Compte de résultat, faisant apparaître un excédent de	532 842 euros

sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Afnic à la fin de cet exercice.

Monsieur Olivier Souillard informe l'Assemblée générale des conclusions du rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées pour l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale en application des dispositions de l'article L612-6 du Code du Commerce.

Monsieur Mathieu Weill, directeur général de l'Afnic jusqu'au 30 avril 2017, était administrateur de la société Netnod, fournisseur de l'Afnic. Le montant pris en charge au cours de l'exercice est de 1 152 000 couronnes suédoises soit 119 926 euros.

A compter de l'Assemblée Générale du 10 juin 2016, Monsieur Benjamin LOUIS a été élu pour un mandat de deux ans pour le collège Utilisateur. En plus de ses fonctions d'administrateur, Monsieur Benjamin LOUIS anime le .alsace au sein de l'Agence d'Attractivité d'Alsace. Le montant pris en charge au cours de l'exercice est de 2 700 euros.

Le commissaire aux comptes a vérifié la concordance des informations données avec les documents de base dont elles sont issues.

## 6. Approbation des comptes de l'exercice 2017 et affectation au compte « autres réserves Fond de Réserve »

Conformément aux statuts, l'assemblée générale délibère à la majorité simple des membres présents ou représentés.

### Approbation des comptes de l'exercice 2017 :

*L'assemblée générale, après avoir entendu le rapport du commissaire aux comptes ainsi que les explications complémentaires fournies oralement, approuve les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017 tels qu'ils ont été présentés.*

*Elle donne aux administrateurs quitus de leur mandat pour l'exercice écoulé.*

→ Cette résolution est adoptée à l'unanimité

### Affectation au compte « autres réserves Fond de Réserve » :

*L'assemblée générale, sur proposition du conseil d'administration, décide :*

*D'affecter au compte « autres réserves Fond de Réserve » le résultat comptable positif de l'exercice clos au 31 décembre 2017 de 532 842 euros.*

→ Cette résolution est adoptée à l'unanimité

## 7. Élection d'un administrateur représentant des Utilisateurs et d'un administrateur représentant des Bureaux d'enregistrement

Emmanuel Sartorius remercie Tristan Colombet qui après 2 ans de présence au Conseil d'administration de l'Afnic en tant que représentant des bureaux d'enregistrement n'a pas souhaité renouveler sa candidature compte-tenu de ses activités professionnelles. Le conseil d'administration souhaite lui exprimer ici sa reconnaissance pour sa contribution.

Deux postes sont à pouvoir au sein du conseil d'administration, un par un représentant du collège utilisateurs et un par un représentant du collège bureaux d'enregistrement.

Benjamin Louis est candidat à sa propre succession pour le collège utilisateurs et Frédéric Guillemaut, représentant SafeBrands est candidat pour le collège bureaux d'enregistrement.

Georges Fischer présente aux membres de l'association le compte-rendu du comité de validation des candidatures composé de lui-même en qualité du président, Sébastien Bachollet, représentant élu et Loïc Duflot, administrateur nommé.

Les 2 candidatures reçues remplissaient les conditions de forme nécessaires. Sur le fond, les 2 candidats ont déjà été administrateurs de l'Afnic et le comité n'a pas relevé de conflit d'intérêts qui pourraient entraîner une irrecevabilité.

Les 2 candidatures n'ont pas fait l'objet de demandes d'informations complémentaires et ont été déclarées recevables. Le comité n'émet aucune réserve quant à la qualité des candidats et leurs capacités à servir en tant qu'administrateurs de l'Afnic.

Les candidats prennent la parole quelques minutes pour exprimer leur motivation et intentions en cas d'élection.

Isoc Society France, membre utilisateur, prend la parole pour annoncer que son Conseil d'administration soutient la candidature de Benjamin Louis et le remercie de son implication pour représenter les utilisateurs depuis 2 ans.

Les bureaux de vote sont constitués et les membres des collèges utilisateurs et bureaux d'enregistrement procèdent au vote pour leurs collèges respectifs.

Emmanuel Sartorius annonce le résultat des élections :

*Pour le collège bureaux d'enregistrement, SAFEBRANDS représenté par Frédéric GUILLEMAUT, a été élu au 1<sup>er</sup> tour pour un mandat de 4 ans avec 8 voix sur 8 votants.*

*Pour le collège utilisateurs, Benjamin LOUIS a été élu au 1<sup>er</sup> tour pour un mandat de 4 ans avec 12 voix sur 12 votants.*

Le Président remercie les administrateurs nouvellement élus de s'être porté candidats et rappelle qu'il est important que les membres s'impliquent dans l'association.

Il rappelle que lors de la prochaine assemblée générale en 2019, les membres du collège international devront élire leur représentant au Conseil d'administration de l'Afnic.

## Clôture

La partie formelle de l'assemblée générale ordinaire étant close, Emmanuel Sartorius indique que cette année l'Afnic fête ses 20 ans. Les membres fondateurs qui accompagnent l'association depuis sa création sont : l'INRIA, le ministère en charge de la recherche, le ministère en charge de l'économie. Parmi ses membres adhérents actuels, 9 membres accompagnent l'Afnic depuis 20 ans : le NIC MAURITANIE, membre du collège international ; la CCI région Paris Ile de France, le CIGREF, la CCI France et François VIGNERON, membres utilisateurs ; CLARANET, NAMESHIELD, NORDNET et RENATER, membres bureaux d'enregistrement. Il remercie les membres de leur fidélité et de leur participation au bon fonctionnement de l'association.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12h.

Fait à Paris, le 8 juin 2018.

Emmanuel SARTORIUS

Président de l'Afnic

Sébastien BACHOLLET

Scrutateur, membre de l'Afnic

Sophie CANAC

Secrétaire de séance